

Madame et Monsieur les Conseillers départementaux,

Madame et Messieurs les Vice-Présidents de la communauté de commune du Savès

Mesdames et Messieurs les Maires,

Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux,

Monsieur le trésorier,

Messieurs les Chefs de centre de secours,

Mesdames, Messieurs les Directeurs des Ecoles et enseignants,

Mesdames, Messieurs les représentants des associations,

Mesdames, Messieurs les personnels de la communauté de communes du Savès,

Mesdames, Messieurs,

Chers Amis,

Je tiens tout d'abord à remercier Christian Daignan, maire de Bézéril et vice-président de la communauté de communes du Savès, ainsi que son conseil municipal pour avoir accepté d'accueillir cette cérémonie des vœux.

La vice-présidente et les vices-présidents de la communauté de communes du Savès se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2016.

Santé, bonheur et prospérité pour vous, votre famille et vos proches...

Je forme des vœux de prompt rétablissement pour celles et ceux qui sont malheureusement touchés par la maladie. Mes pensées vont aussi vers celles et ceux malheureusement éprouvés par la perte d'un proche en 2015.

Evidemment, en cette cérémonie des vœux, il est important de revenir sur l'année écoulée.

Cette année 2015 aura été marquée par la terreur, à travers les attentats qui ont ensanglanté Paris. La France toute entière frappée d'effroi a fait face avec détermination à ceux qui veulent nous diviser pour mieux nous vaincre.

Notre seule force reste notre unité, à travers notre attachement aux valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité.

Ces valeurs nous ont été transmises par nos parents et nos aïeux, parfois au prix du sang. Elles nous rassemblent et font que la France a toujours dans son histoire su redresser la tête, surmonter les crises graves, et triompher de ses ennemis les plus extrêmes.

L'année 2015 aura été aussi marquée par les élections départementales et régionales.

De nouveaux élus gersois sont en place et je leur souhaite beaucoup de réussites dans leur nouvelle fonction au service de notre canton du Val de Save, de notre département et de notre nouvelle et grande région. Nous comptons sur leur aide et leur soutien pour porter les projets de nos communes et de notre intercommunalité.

La cérémonie des vœux, c'est aussi un moment privilégié pour dire merci à celles et ceux qui ont œuvré en 2015 pour la communauté de communes.

En ce début d'année, je tiens à remercier tout d'abord chaleureusement pour leur travail et leur dévouement, nos vices-présidents :

Alain Sancerry, 1^{er} vice-président en charge de la voirie, Jean-Pierre Cot, 2^{ème} vice-président en charge des finances, Pierre Lacomme, 3^{ème} vice-président en charge de la restauration scolaire, Thérèse Taulet, 4^{ème} vice-présidente en charge des écoles, de l'enfance et de la jeunesse, et Christian Daignan, 5^{ème} vice-président en charge de l'aménagement et de l'économie, et qui en 2016 travaillera également sur le tourisme.

Je le dis et le répète souvent, c'est une chance pour moi de les avoir à mes côtés, mais avant tout une chance pour notre territoire. C'est une chance car ils sont impliqués, c'est une chance car ils ont le sens de l'intérêt général, c'est une chance car ils ne regardent pas derrière, mais devant, et souhaitent avant tout la réussite du Savès.

Thérèse, Alain, Jean-Pierre, Pierre et Christian, merci à vous.

Je remercie aussi les 44 conseillers communautaires, merci pour votre travail, merci pour votre assiduité et votre participation aux diverses réunions, merci pour votre confiance et vos encouragements, merci pour votre bonne humeur gasconne. Le plus important, c'est d'avoir plaisir à travailler ensemble, c'est d'avoir plaisir à se retrouver.

Merci aux conseils municipaux de Samatan le 10 mars, de Noilhan le 10 avril, de Sauvimont le 10 juillet, de Labastides-Savès le 22 septembre, de Saint-Soulan le 13 novembre, et de Cadeillan le 9 décembre pour l'accueil chaleureux réservé au conseil communautaire qui s'est tenu dans ces communes.

Je remercie aussi l'ensemble des agents intercommunaux qui constituent notre communauté de travail. Dans tous les domaines, administratif, voirie, restauration scolaire, écoles, et accueils de loisirs associés à l'école, nos agents au quotidien accomplissent avec sérieux leurs missions au service des populations et contribuent à l'image positive de notre communauté.

Je souhaite saluer également le travail réalisé en concertation avec les directeurs et enseignants de nos écoles, ainsi qu'avec Madame Lavit, Inspectrice d'académie.

Je remercie aussi les dirigeants et bénévoles de toutes nos associations partenaires ainsi que tous les autres acteurs institutionnels, publics, sociaux, éducatifs et économiques qui agissent pour la communauté de communes du Savès.

Concernant le bilan des actions menées en 2015, faire une liste exhaustive de tous les travaux serait bien entendu trop long et c'est sur les grands dossiers que j'ai souhaité revenir.

Tout d'abord, en quelques chiffres, la communauté de communes, c'est 32 communes, 9500 habitants, 414 km de voirie, 12 écoles avec 780 élèves et près de 75 agents.

Le 13 avril 2015, le rapport d'observations définitives sur la gestion de la communauté de communes du Savès nous a été communiqué par la chambre régionale des comptes, au terme de son contrôle débuté en 2014 sur les exercices 2007 et suivants.

La chambre régionale des comptes a conclu que la situation financière de la CC du Savès est en voie d'amélioration, avec notamment une progression de la capacité d'autofinancement.

L'ordonnateur que je suis a cependant souligné qu'il fallait rester prudent en raison de la baisse des dotations et des aides et des transferts de compétences.

La chambre régionale des comptes a formulé les recommandations suivantes: poursuivre le travail entamé de fiabilisation des comptes, finaliser l'établissement de l'inventaire, consolider la fiabilité de l'état de la dette figurant au compte administratif, et établir un programme pluriannuel d'investissements afin de pouvoir prioriser les investissements nécessaires et étaler la charge financière correspondante.

J'en profite pour remercier Monsieur Bessin, le trésorier du centre des finances publiques de Lombez, ainsi que ses agents, pour les conseils et l'aide qu'ils apportent aux élus et à nos services administratifs.

En ce qui concerne **la voirie**, 26 km ont été entretenus par notre service voirie.

Une nouvelle goudronneuse (284 000 euros HT) a été achetée.

Les travaux de la voirie de Nataïs sur la commune de Bézéril ont été lancés.

Ces travaux consistent en des surlargeurs, des purges, et des renforcements de chaussée. Deux tranches ont été prévues sur deux exercices : une 1ère tranche (200 K€) en 2015 et une 2ème tranche (150 K€) en 2016. Une aide de 100 K€ a été obtenue du conseil départemental qui l'a versé en fin d'année.

En ce qui concerne les **écoles**, les travaux de l'école de Laymont (~450 K€) ont été lancés. Ils ont pris plusieurs semaines de retard par la faute d'une entreprise.

En 2015 également, le syndicat Gers numérique et le conseil départemental ont décidé d'équiper une classe dans chaque communauté de communes, soit une classe sur 37 pour notre communauté.

Cette initiative a été reprise et amplifiée par le conseil communautaire sur proposition de la commission école enfance jeunesse en équipant une classe dans chacune des 12 écoles du territoire, soit au total 12 classes.

Cet équipement représente une dépense de 60 K€ répartie sur 2015 et 2016 et consiste en des vidéoprojecteurs interactifs, des tablettes, et des ordinateurs portables.

L'acquisition de ce matériel s'est fait après un diagnostic des besoins de chaque établissement avec chaque directeur d'établissement, et les services de la direction académique. Des formations destinées aux enseignants sont prévues par l'éducation nationale.

Notre territoire devient ainsi un territoire pilote pour l'école numérique et permettra à nos enfants dès l'école maternelle d'avoir accès aux nouvelles technologies.

En 2015, nous avons eu également la restitution en mars de l'étude d'opportunité par le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement du Gers (CAUE).

Suite à cette présentation, un cabinet d'étude PUZZLE a été sélectionné pour une assistance à maîtrise d'ouvrage avec notamment une étude de faisabilité dont les conclusions seront rendues au printemps 2016.

Enfin, toujours concernant les écoles, le débat sur le protocole de la carte scolaire a été engagé.

Ce protocole vise entre autres à diminuer le nombre d'écoles à 1 et 2 classes dans le Gers. La commission école enfance jeunesse a eu un débat constructif avec les services départementaux de l'éducation nationale le 6 novembre dernier. Nous avons rappelé l'importance de toutes nos écoles dans l'aménagement du territoire, tout en étant conscient du besoin global en postes d'enseignant et des difficultés parfois inhérentes au fonctionnement d'une école à une classe, notamment en termes de sécurité.

Dans le domaine de la **petite enfance, l'enfance et la jeunesse**, la communauté de communes du Savès a contribué au recrutement et au financement d'un Poste de Direction à la MJC de Monblanc.

Il s'agit d'une démarche partenariale entre la Communauté de Communes, la MJC de Monblanc, et la Fédération régionale MJC, avec la volonté de développer des actions spécifiques vers l'enfance et la jeunesse.

En 2015, la MJC de Monblanc comptait 9 salariés.

Le conseil communautaire à l'unanimité a considéré qu'il était indispensable de soutenir l'action de la MJC et de ses bénévoles, et s'est prononcé favorablement pour la prise en charge du poste de directeur de la MJC de Monblanc, par le biais d'une convention qui sera signée avec la MJC Midi Pyrénées.

Toujours dans **l'action jeune**, je remercie la commune de Samatan et ses élus pour la mise à disposition d'un local jeune pour la MJC de Monblanc afin d'accueillir les jeunes, de favoriser leur rencontres et le montage de projets avec leurs animateurs. Son inauguration a eu lieu en présence de Monsieur Brambilla, président de la CAF du Gers.

En 2016, nous attaquerons le renouvellement du contrat enfance jeunesse. Je rappelle que pour un euro versé pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, environ 55 centimes sont payées par la CAF ce qui a représenté une aide d'environ 840 K€ entre 2012 et 2015.

Ce nouveau contrat sera signé à la fin de l'année 2016. Le diagnostic a été lancé, et sera présenté en conseil communautaire avant le printemps. La démarche associe l'ensemble des acteurs du territoire. Le choix a été de faire ce diagnostic sans faire appel à un cabinet d'étude car, outre le prix de ce type d'étude, il nous est apparu nécessaire de s'approprier directement les données avec l'ensemble des partenaires.

Concernant le déploiement du très haut débit sur le territoire, celui-ci se poursuit. D'après les informations qui m'ont été transmises par nos conseillers départementaux et nos représentants à Gers numérique, les sous-répartiteurs de Labastides-Savès et de Cazaux-Savès sont raccordés en 2015.

En 2016, les prochaines montées en débit des sous-répartiteurs d'ici août 2016 auront lieu à Puylausic, Sausees-Savès, Pompiac, Monblanc, Cadeillan, Sauvette, Montadet et Gaujac.

Je pense que c'est une avancée majeure pour notre territoire.

Je rappellerai à cette occasion que ce projet porté par le conseil départemental et les communautés de communes du Gers à travers le syndicat Gers numérique est un des projets les plus ambitieux du territoire national, et que notre communauté de communes a été pionnière pour sa mise en place.

Pour notre territoire, ce projet représente un coût annuel de dépenses de 85 K€ par la communauté de communes pendant 20 ans, et ceci sans contrepartie financière des communes.

2015 aura été incontestablement aussi l'année de la communication. Nous en parlions depuis 2012. Cela a été chose faite en 2015.

Un site internet et un bulletin d'information communautaire avec la parution de 3 numéros par an ont été lancés en janvier.

Je salue ici le travail de Nicolas Hery, qui par son énergie anime notre politique de communication territoriale, ainsi que l'agence Micromu et l'imprimerie Cucuron.

Nous avons eu des difficultés avec la Poste. Nous espérons que les choses vont s'améliorer en 2016 et souhaitons que le site et les bulletins deviennent de véritables relais pour la communication de tout notre territoire.

Concernant des dossiers propres à la politique des territoires, signalons le travail réalisé par les communes et la communauté de communes du Savès sur le Schéma de mutualisation, qui est une obligation pour les EPCI et qui est en cours de validation.

Il s'agit d'un outil de planification et de suivi de la mise à disposition de matériels ou de personnels, la création de groupement de commande (assurances, énergies...) entre les communes et l'EPCI pour diminuer les dépenses des collectivités.

Le site internet et le bulletin d'information font aussi partie de cet effort de mutualisation.

Une partie du montant de la dotation d'intercommunalité pourrait être liée au degré de mutualisation atteint selon le coefficient de mutualisation des services (loi MAPTAM du 27 janvier 2014), mais nous n'avons pour le moment aucun retour des services de l'état.

Toujours dans ces dossiers 2015, notre communauté a mis en place aussi, comme toutes les collectivités, un **agenda d'accessibilité programmée** sur 6 ans pour tous les établissements recevant du public qui relèvent de notre autorité. Il concerne principalement les écoles. Il sera nécessaire de prendre en compte ces éléments dans chaque exercice budgétaire.

Rappelons aussi qu'au 1^{er} janvier 2017, la **compétence tourisme et la compétence Déchets** seront transmises à notre communauté de communes.

Nous préparerons ce transfert tout au long de l'année 2016.

Pour le tourisme, le travail est déjà commencé avec une présentation au comité de pilotage du diagnostic par les offices de tourisme de Samatan et de Lombez lundi prochain, avant une présentation en conseil communautaire.

Je remercie les présidentes des deux offices qui travaillent sur ce projet de création d'un office de tourisme communautaire.

Nous arrêterons les statuts du futur office avant le mois de juillet, puis nous travaillerons ensuite sur la définition du projet de développement touristique pour le territoire.

Toujours dans le domaine des compétences, une présentation des politiques de **l'amélioration de l'habitat** avait été faite par Monsieur Pascal Lazerges de la DDT en septembre dernier aux conseillers communautaires.

Cette compétence nous permettrait notamment de mettre en œuvre des opérations programmées d'amélioration de l'habitat sur le territoire. Il nous faudra discuter ou pas de cette prise de compétence car nous devons nous mettre en conformité avec les blocs exigés de compétences intercommunales.

Concernant le futur Schéma départemental de coopération intercommunale, proposé par le Préfet, notre EPCI n'est pas concerné à l'horizon 2017 par une fusion avec une autre communauté de communes.

Il faut néanmoins nous y préparer car nous n'y échapperons pas. Il est donc nécessaire d'entamer des discussions avec des EPCI voisins.

Enfin, pour conclure ces actions, je tiens à signaler, car cela ne doit pas être occulté et concerne tous les agents de la communauté, la mise en place en 2015 du comité technique, qui a travaillé sur la création, enfin, de l'organigramme de la communauté de communes.

En 2016, le comité technique travaillera sur la formation des agents.

Le comité hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT) a également été mis en place et a reçu une formation spécifique de trois jours cette semaine.

Les comités techniques et le CHSCT siègent avec des représentants élus du personnel et des représentants du conseil communautaire. Je tiens à saluer le travail collégial mis en place. Des informations régulières seront diffusées aux agents.

Bref, dans un contexte économique difficile pour les collectivités, vous le voyez, les projets du Savès avancent par la volonté des élus, des agents de la communauté et des acteurs du territoire.

Notre seul et unique objectif reste de servir le Savès et ses habitants. Une terre, un avenir, telle est notre devise.

Je souhaite que 2016 soit une nouvelle année de réussite pour le Savès et toutes ses communes.

Très bonne année à toutes et à tous.

Hervé Lefebvre